

**DACP**

**REF : DACP2012045**

**Signataire : ED/EG/OL**

Séance du Conseil Municipal du 27/09/2012

RAPPORTEUR :      Jean François MONINO

**OBJET : Travaux d'entretien, d'aménagement et de grosses réparations des bâtiments communaux et des espaces extérieurs attenants - Années 2010 à 2013 - Avenant n°1 au lot n° 8 : " Electricité courants forts, courants faibles, Eclairages extérieurs ".  
Approbation du projet d'avenant. Autorisation de signature.**

**EXPOSE :**

Par délibération du 28 mai 2009, le Conseil Municipal a approuvé le projet de marché relatif aux travaux d'entretien, d'aménagement et de grosses réparations des bâtiments communaux et des espaces extérieurs attenants pour les années 2010 à 2013 et autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés subséquents.

Dans le cadre du programme de travaux d'entretien et d'aménagement dans les bâtiments communaux arrêté pour l'année 2012, des besoins importants sont apparus. Les délais de réalisation ne permettant pas l'établissement de marchés spécifiques, ces derniers ont été commandés sur le marché cité en objet.

Ainsi dans le cadre des opérations de transfert des services vers le site de la Documentation Française les travaux d'aménagement de bureaux (Documentation, bâtiment administratif 31-33 rue de la commune de Paris et 72 rue Henri Barbusse) pour un montant de 15 000 €

De même pour :

- la mise en conformité des mats d'éclairage au stade Auguste Delaune et Stade de tennis Paul Bert pour un montant de 96 000€
- les mises en conformités électriques du groupe scolaire Quinet/Mathiez et du théâtre de la Commune pour un montant de 22 000 et 25 000€
- les travaux du Centre Roser (deuxième phase) pour un montant de 36 000€
- le remplacement d'une borne pour alimentations foraines place de l'Hôtel de Ville pour un montant de 25 000€

Ainsi il est nécessaire d'augmenter le seuil annuel maximum du lot n°8: «Electricité courants forts, courants faibles, éclairages extérieurs» du marché cité en objet, afin de procéder, sur le dernier trimestre 2012, aux interventions requérant l'entreprise et de réaliser les travaux d'électricité de la future boutique de quartier Paul Bert.

Ce seuil, initialement fixé à 300 000 € TTC doit donc être porté à 345 000 € TTC pour l'année 2012 ainsi que pour l'année 2013, dernière période de reconduction de ce marché à bons de commande, faisant ainsi ressortir une plus value de 45 000 € TTC, soit + 15%.

Il y a donc lieu, pour ce faire, d'établir un avenant n°1 au lot n°8 : « Electricité courants forts, courants faibles, éclairages extérieurs» du marché relatif travaux d'entretien, d'aménagement

et de grosses réparations des bâtiments communaux et des espaces extérieurs attenants pour les années 2010 à 2013.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir approuver le projet d'avenant n°1 audit lot et autoriser le maire à le signer avec la société ENTRA

Avis favorable de la Commission n°2.

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2012045

Signataire : ED/OL

**OBJET : Travaux d'entretien, d'aménagement et de grosses réparations des bâtiments communaux et des espaces extérieurs attenants - Années 2010 à 2013 - Avenant n°1 au lot n°8 : " Electricité courants forts, courants faibles, Eclairages extérieurs ". Approbation du projet d'avenant. Autorisation de signature.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le marché sur appel d'offres du 17 décembre 2009, passé avec la société ENTRA; et exécutoire au 24 décembre 2009

Vu le projet d'avenant n°1 au lot n°8 «Electricité courants forts, courants faibles, éclairages extérieurs» ;

Vu l'article 20 du Code des Marchés publics ;

Vu le budget communal ;

Sur avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 20 septembre 2012 ;

Sur avis favorable de la Commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement.

Considérant, le volume et les coûts des travaux exécutés, ainsi que les interventions restant à accomplir dans le cadre des programmes 2012 - 2013 de travaux d'entretien et d'aménagement dans les bâtiments communaux,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le projet d'avenant n°1 au lot n°8 «Electricité courants forts, courants faibles, éclairages extérieurs», relatif au marché de travaux d'entretien, d'aménagement et de grosses réparations des bâtiments communaux et des espaces extérieurs attenants pour les années 2010 à 2013, avec la société ENTRA.

Cet avenant a pour effet d'augmenter, pour l'année 2012 ainsi que pour l'année 2013, dernière période de reconduction de ce marché à bons de commande, le seuil maximum dudit lot en le portant de 300 000 € TTC à 345 000 € TTC, faisant ressortir ainsi une plus-value de 45 000 € TTC, soit +15%

**AUTORISE** monsieur le maire à le signer, avec la société ENTRA

Pour le Maire  
L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 12/10/2012

Publié le : 04/10/2012

Certifié exécutoire le : 12/10/2012

Pour le Maire

L'Adjoint délégué